

Nom de l'école : école primaire française A

Type : EGD **code UAI** : 560C07

Adresse : BP 849 Ampefiloha-Tananarive

Zone géographique : Madagascar-Comores



**ECOLE PRIMAIRE FRANÇAISE "A"
AMPEFILOHA – TANANARIVE
MADAGASCAR**

Téléphone : (261-20) 22.232.78

E-mail: direction.epfa@egd.mg



Projet d'école

**Années scolaires
2014- 2017**

Axes prioritaires et actions à mettre en œuvre

AXE 1 : Enseignement des sciences et de la technologie

Objectifs :

- ✓ favoriser la démarche d'investigation et d'expérimentation,
- ✓ affermir l'aptitude à l'esprit critique et à la relativité scientifique,
- ✓ accroître la capacité à mettre en œuvre la résolution de problèmes,
- ✓ développer inventivité, innovation, et action sur l'environnement.

L'enseignement des sciences et de la technologie est une priorité du plan d'orientation stratégique de l'AEFE. La mise en œuvre de cet axe s'articulera autour de 3 actions :

- *Action 1: Développer l'enseignement de la technologie ([Axe 1 action 1 fiche 1](#))*

A l'école élémentaire le parcours des élèves sera construit à partir des ressources (matériel et guides pédagogiques) proposées par Celda-Asco. Des situations problèmes permettent aux élèves d'aborder tous les aspects de cet enseignement dans un parcours cohérent du CP au CM2. Les élèves découvriront les énergies renouvelables, notamment à travers l'utilisation du four solaire et du moteur photovoltaïque.

Un défi technologique est organisé entre toutes les classes de cycle 3 chaque année. Il apporte une nouvelle approche des sciences et de la technologie à travers un support ludique et permet de répondre de manière opportune aux préconisations des programmes en mettant en œuvre la démarche d'investigation et d'expérimentation. Ce type de projet facilite les entrées transversales. Ainsi, il est possible de rédiger des comptes-rendus de la démarche, d'y intégrer des domaines tels que les TICE, la géographie ou l'histoire, et de renforcer la maîtrise de la langue par des échanges réguliers.

- *Action 2: découvrir le vivant ([Axe 1 action 2 fiche 1](#))*

Dès le cycle 1 et jusqu'au CM2, les élèves seront amenés à découvrir le monde animal et végétal à travers le jardinage et l'élevage. Des espaces potagers seront aménagés dans les jardins, un poulailler sera installé et des vivariums mis à disposition des classes.

La mise en place d'un élevage ou d'un potager permet de traiter de nombreux éléments des programmes de découverte du monde et de sciences, pour tous les cycles d'apprentissage. La démarche d'investigation peut être utilisée facilement et avec succès dans ce cadre. Ce support vivant permet également d'enseigner le respect de l'environnement. En outre, il offre la possibilité de croiser les apprentissages en abordant la maîtrise du langage, les techniques usuelles de l'information et de la communication, l'autonomie et la responsabilité.

- *Action 3: la communication scientifique*

Chaque année des classes participent à l'exposciences pour y présenter un atelier scientifique. Il s'agit de concevoir un stand permettant aux visiteurs de comprendre la réponse scientifique à une question donnée grâce à des démonstrations, des expériences, des affiches... Au-delà de l'apprentissage réalisé par les élèves, l'objectif est de le rendre compréhensible pour d'autres. C'est donc une démarche pédagogique que les élèves entreprennent en se demandant comment expliquer et démontrer à d'autres élèves ce qu'eux-mêmes ont découvert et compris.

AXE2: Parcours linguistique des élèves

Objectifs :

- ✓ **Maîtrise du français langue de scolarisation.**
- ✓ **Amélioration des compétences en LV anglais et malgache.**
- ✓ **Développement des activités plurilingues : Découverte de l'autre, intercompréhension, ouverture et diversité culturelles, capacité au « vivre ensemble ».**

Le parcours linguistique des élèves doit s'inscrire dans le cadre des directives de l'AEFE précisées dans la circulaire 2177 de septembre 2012 et le texte d'orientation pédagogique de septembre 2006. Il s'appuie également sur le projet d'établissement du LFT et en particulier sur l'axe « pôle linguistique d'excellence ». Les actions proposées ont pour but de tracer un parcours cohérent pour nos élèves de la maternelle à l'entrée en 6^{ème} en tenant compte de leur profil linguistique spécifique.

- *Action 1: Accueil des élèves malgachophones en cycle 1 ([Axe 2 action1 fiche 1](#))*

Nous accueillons en cycle 1 de nombreux élèves malgachophones. Il est indispensable qu'un travail spécifique soit mené pour développer leurs compétences langagières en langue maternelle. La maîtrise de la langue maternelle nous apparaît être un préalable aux apprentissages scolaires et a fortiori à l'apprentissage du français. La politique des langues au cycle 1 s'inscrit donc de fait dans le cadre de la prévention de la difficulté scolaire et de la bonne acquisition par tous du français langue de scolarité.

En PS et MS une priorité sera donnée à l'accueil des élèves malgachophones, particulièrement ceux qui ont une maîtrise insuffisante de leur langue maternelle. La capacité à utiliser le langage d'évocation en malgache devra être évaluée et renforcée.

En GS, c'est l'acquisition de la conscience phonologique en langue maternelle qui sera prioritaire pour les élèves malgachophones. Elle fera l'objet d'un apprentissage progressif et structuré reposant notamment sur l'intervention des enseignants de malgache.

- *Action 2: enseignement des langues et éducation plurilingue*

La politique des langues dans le réseau AEFE promeut le dialogue des cultures, la diversité linguistique, le respect des identités et des différences. L'acquisition par tous les élèves d'une compétence plurilingue est un gage de meilleur apprentissage ultérieur des langues vivantes et d'une maîtrise approfondie du français langue de scolarisation. Le contexte de l'école se prête parfaitement à la mise en œuvre d'un tel enseignement du fait du profil linguistique de nos élèves et de leurs familles qui introduit dans l'environnement scolaire de nombreuses langues et cultures (français, malgache, gujrati, mandarin, anglais...). Celles-ci serviront de support à des activités de découverte, de comparaison, et d'analyse aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. La mise en œuvre de cette action se fera notamment à travers :

- L'enseignement précoce de l'anglais dès la GS
- Le développement de l'éveil aux langues dès le cycle 1
- Les activités de comparaison des langues aux cycles 2 et 3
- Des classes à projet plurilingue ([Axe 2 action 2 fiche 1](#))

- *Action 3: Apprentissage du FLsco*

La maîtrise par tous les élèves de la langue française pour la scolarisation est un objectif fondamental. Pour s'assurer de la réalisation de cet objectif, des parcours particuliers seront mis en place pour :

- Accompagner les élèves malgachophones dans la maîtrise de la langue française.
- Accueillir des élèves allophones.

AXE 3 : Citoyenneté - responsabilité

Objectifs :

- ✓ Apprendre à porter secours : protéger - alerter - secourir
- ✓ Respecter les règles de la vie collective
- ✓ Mobiliser ses connaissances pour comprendre quelques questions liées à l'environnement et au développement durable
- ✓ Comprendre les notions de droits et de devoirs, les accepter, les mettre en application

- *Action 1: APS (apprendre à porter secours) ([Axe3 action 1 fiche 1](#))*

Chaque année un grand nombre de décès ou d'accidents graves pourraient être évités en améliorant le premier maillon de la chaîne de secours. Il faudrait pour cela que tout citoyen soit capable de porter secours, l'école formant les futurs citoyens, elle se doit d'apprendre à porter secours. Le dispositif **APS** a pour objectif de permettre aux enseignants, après une formation préalable, d'effectuer les premiers gestes de secours, et aussi d'intégrer cet apprentissage dans leur enseignement. A tous les niveaux de la scolarité les élèves sont entraînés à identifier les risques, se protéger, alerter et éventuellement secourir.

Instauration d'une journée banalisée « APS »

- *Action 2: conseil de classe coopératif ([Axe 3 action 2 fiche 1](#))*

Le conseil de classe coopératif est un outil de médiation pour réguler la vie de la classe, gérer les conflits et les dysfonctionnements ponctuels, proposer des solutions, et mettre en évidence ce qui fonctionne. Il a pour objectifs de :

- s'approprier le règlement intérieur de l'école
- d'apprendre à construire des règles de vie en classe,
- de favoriser le dialogue avec les enseignants et les membres de l'équipe éducative mais aussi entre les élèves

- *Action 3: Classe transplantée*

Les projets de classe transplantée contribuent à l'éducation à l'environnement ainsi qu'à l'apprentissage de l'autonomie et de la vie en collectivité.

- *Action 4 : Le conseil des délégués ([Axe 3 Action 4 fiche 2](#))*

Au sein du cycle 3 est instauré un conseil des délégués qui a pour objectifs :

- D'éduquer à la citoyenneté,
- D'apprendre à s'organiser pour mieux vivre en société
 - Mise en place du tri des déchets à l'école ([Axe 3 action 4 fiche 3](#))
- De faire participer les enfants à l'amélioration de la vie de l'école
- De proposer des projets et participer à leur mise en œuvre

LE PARCOURS CITOYEN

L'organisation du parcours citoyen inclut donc :

- Des actions déjà inscrites au projet d'école (Axe 3 : citoyenneté-responsabilité)
 - Conseils de classe coopératifs
 - Journée « APS »
 - Classes transplantées
- Une action qui vient s'ajouter au projet d'école :
 - Conseil des délégués
- [Une répartition des thématiques spécifiques en lien avec d'autres disciplines pour le cycle 3](#)

AXE 4 Transversal : Parcours numérique des élèves

Le parcours numérique de l'élève est défini à partir des objectifs du B2i qui sont validés tout au long de ce parcours. A l'issue du cycle 3 tous les élèves doivent avoir validé le [B2i](#).

Objectifs :

- ✓ **S'appropriier un environnement numérique de travail**
 - ✓ **Adopter une attitude responsable**
 - ✓ **Créer, produire, traiter, exploiter des données.**
 - ✓ **S'informer, se documenter**
 - ✓ **Communiquer, échanger**
-
- *Action 1 : Créer des documents pour communiquer et échanger*
 - Publier sur le site internet de l'école des résultats de recherches, de travaux, des projets.
 - Créer des documents numériques (textes, images, sons) pour présenter des activités réalisées dans la classe.
 - *Action 2 : Utiliser internet pour faire des recherches*
 - Trouver des sources dans le domaine scientifique et la culture humaniste.
 - Savoir évaluer et confronter ces sources, en apprécier la pertinence et la fiabilité.
 - *Action 3 : Adopter une attitude responsable dans l'espace numérique*
 - Connaître la charte précisant les droits et les devoirs des usagers d'internet à l'école

- Respecter les autres dans l'espace numérique

ANNEXES : FICHES ACTIONS

Axe 1 action 1 fiche 1 : Le défi technologique

[Défis Technologiques.pdf](#)

[Mecanique C2.pdf](#)

[Mecanique C3.pdf](#)

Dans le cadre de l'enseignement des sciences et de la technologie, les classes de cycle 3 proposent un défi-techno faisant appel à des approches concrètes et pratiques des sciences et à l'habileté manuelle.

Objectifs

- Favoriser la démarche d'investigation en exploitant les phases d'observation, de tâtonnement, de questionnement, d'essais et d'erreurs.
- Permettre la mise en œuvre des étapes caractéristiques de la démarche technologique en élaborant un projet de fabrication et en le réalisant.
- Mettre les élèves en situation de réinvestir des savoirs scientifiques au profit de solutions technologiques. Amener les élèves à exprimer par écrit (textes, schémas, graphiques...) des résultats d'observations, d'expériences, des projets de réalisation.
- Favoriser les échanges dans le domaine scientifique, entre les élèves, entre enseignants, entre classes et écoles.

Mise en œuvre

Voici ce que pourrait être une démarche technologique à l'école :

- Définition du cahier des charges :
A quoi sert notre projet d'objet, quelle est sa fonction ? Pourquoi veut-on le fabriquer ?
Comment doit être notre objet - taille, matériau ? Quelles contraintes – outillages, matériaux disponibles ?
- Réalisation d'un ou plusieurs prototypes et expérimentations :
Quelles sont les meilleures solutions ? Que retient-on ? Que choisit-on ?
- Analyse des étapes de fabrication :
Quelles sont les étapes à mettre en œuvre ? Comment organiser les ateliers ? Elaboration d'une fiche de fabrication.
- Fabrication de l'objet définitif.
- Test final et « compétition » entre les objets.

Axe 1 action 2 fiche 1 : les élevages et les jardins

- [Etapas du développement du papillon](#)
- [Les petites bêtes de l'école](#)
- [Remettre les images dans l'ordre](#)
- [Un document pédagogique sur les élevages à l'école avec notamment de nombreux liens intéressants](#)

- Le jardinage à l'école : quels objectifs ?
 - Disposer d'un outil pédagogique sur site pour assurer une animation autour de ce thème tout au long de l'année
 - Eduquer les enfants à l'environnement à travers une activité pratique et ludique : le jardin
 - Faire connaître des espèces végétales, des légumes anciens, des goûts nouveaux aux enfants (goûter des légumes crus...)
 - Inciter et donner envie aux enfants de manger des légumes et des fruits
 - Faire connaître le rôle et le cycle des céréales, leur place dans notre alimentation
 - Faire prendre conscience aux enfants du cycle de vie du monde végétal et du cycle des saisons à travers des exemples concrets
 - Aborder la saisonnalité des plantes, fruits et légumes (ex : les tomates ne poussent pas en décembre) et l'impact du non respect de cette saisonnalité dans l'alimentation, sur l'environnement (cultures hors sol, serres chauffées, ravageurs, impact énergétique, transport...)
 - Aborder la gestion de l'eau et les économies d'eau à travers son utilisation dans le jardin
 - Aborder la gestion des déchets à travers le compostage des déchets végétaux issus du jardin
 - Apprendre l'importance de l'équilibre naturel et les liens entre cultures, auxiliaires, ravageurs et maladies
 - Eduquer les enfants aux différents types d'agriculture : biologique, conventionnelle, intégrée, au rôle des engrais et des pesticides et les risques liés à ces derniers
- Une sélection de ressources pédagogiques pour le jardinage : [lien](#)
- [Un dossier pour le cycle 1 tiré du document d'application « sciences à l'école » publié en 2005](#)

Axe 2 action 1 Fiche 1 : accueillir les élèves malgachophones en cycle 1

En début de scolarisation le travail s'appuie sur le binôme enseignante-ASEM :

- L'accueil des élèves non francophones sera réalisé en langue maternelle par l'ASEM sous le contrôle pédagogique de l'enseignante. Parallèlement l'enseignante accueille les élèves francophones en français.
- L'introduction des rituels de la classe pourra s'effectuer dans les deux langues : selon des modalités définies entre l'enseignante et l'ASEM, les rituels seront présentés aux élèves dans la langue maternelle. (ex : les rituels sont introduits en français puis reformulés en malgache ou réalisés dans les deux langues simultanément sur des supports communs.)
- Lors des passations de consignes et de la mise en activité des élèves, l'enseignante et l'ASEM s'assurent de la bonne compréhension des élèves par des demandes de reformulation. Un va-et-vient constant est établi entre les deux langues. Les élèves expriment leurs besoins dans la langue de leur choix.

A tous les stades du cycle 1 la structuration de la langue maternelle est une priorité, elle s'appuie sur les interventions de l'enseignante de malgache :

- L'enseignante de malgache concentrera ses interventions sur le renforcement des compétences en langue maternelle des élèves malgachophones à travers des ateliers de langage.
- Elle établira un bilan linguistique initial afin de constituer des groupes de compétence. Les ateliers n'excéderont pas 20 minutes. Ils seront orientés vers la maîtrise du langage d'évocation en PS et MS et sur l'acquisition de la conscience phonologique en GS.
- Conjointement, les capacités à échanger et s'exprimer, la compréhension, la syntaxe et le lexique, feront l'objet d'un apprentissage systématique et structuré.

- [La fiche enquête langue pour les nouveaux élèves](#)
- [Les compétences en malgache pour le cycle 1](#)
- **Adaptation méthode « Phono » de R.Goigoux en Malgache**

[Semaine 1](#)

[semaine 2](#)

[semaine 3](#)

[semaine 4](#)

[semaine 5](#)

[semaine 6](#)

[Semaine 7](#) [semaine 8](#) [semaine 9](#) [semaine 10](#) semaine 11 [semaine 12](#)
[Semaine 13](#) [semaine 14](#) [semaine 15](#) [semaine 16](#) semaine 17

Axe 2 action 2 Fiche 1 : classes à projet plurilingue

[Classes à projet plurilingues : objectifs, organisation](#)

[Module 1 co-intervention : apprendre à se connaître](#)

Axe 3 action 1 Fiche 1 : Apprendre à porter secours

[Attestation APS.pdf](#)

[fiches pedagogiques APS.pdf](#)

Axe 3 Action 2 fiche 1 : le conseil coopératif

Le conseil coopératif

Assis sur une chaise pour être confortablement installés, en cercle pour que tous puissent se voir, ensemble, enfants et enseignant, abordent la vie de la classe : organisation du travail, des responsabilités, des jeux, des projets en cours et gestion des relations interpersonnelles.

Pour l'adulte, il peut y avoir trois types de motivation à cette mise en place :

- Vivre en groupe engendre souvent des conflits qu'il faut traiter de façon juste, respectueuse et démocratique, et non pas les fuir ou les interdire.

- Les enfants peuvent trouver des solutions aux problèmes.

- On peut partager une partie de son pouvoir avec les enfants pour qu'ils apprennent peu à peu à l'exercer.

C'est un moment de résolution de problèmes et de recherche de consensus où chaque enfant a sa place, avec ses forces, ses faiblesses, sa personnalité, sa culture. En même temps, les côtés agréables et désagréables de la vie en classe y sont dévoilés. L'enfant y apprend à écouter, à analyser, à comprendre, à prévoir, à planifier, à décider, à organiser, à apporter des solutions, à évaluer et à s'engager.

Ainsi la résolution des problèmes n'appartient plus à l'enseignant seul mais au conseil de coopération ; chacun des membres y joue le rôle de médiateur.

Pour mettre en place le conseil, il faut commencer par la réalisation d'un journal mural sur lequel les enfants et l'enseignant épingletront tout au long de la semaine leurs messages de félicitation, de remerciement, de mécontentement dans leurs relations interpersonnelles, et les sujets d'organisation de vie de classe qu'ils veulent aborder. Ne pas oublier de prévoir un cahier ou un classeur où seront conservés après le conseil tous ces messages et où seront notés l'ordre du jour de chaque conseil et les décisions qui y seront prises.

Déroulement d'un conseil

Avant le conseil, un enfant ramasse les félicitations, les remerciements, les critiques et les points à discuter. Il écrit l'ordre du jour au tableau et dans le cahier du conseil. L'enseignant ouvre la séance, fait un retour sur le conseil précédent pour voir si les décisions prises ont été respectées ou non. Puis chaque félicitation et chaque remerciement sont lus. Ce temps est important car il développe peu à peu des attitudes de reconnaissance et d'estime de soi. On parle de " faits positifs " renforçant ainsi la confiance en soi.

Ensuite, les mots de mécontentement traitant de difficultés relationnelles sont abordés un à un. Comme lors d'une médiation par les pairs, la parole est donnée successivement à chacun des protagonistes afin qu'ils décrivent la situation vécue, les sentiments et les besoins ressentis. Chaque enfant et l'enseignant peuvent intervenir pour poser des questions de clarification,

pour apporter un témoignage. Lorsque le conflit est bien explicité et compris de tous, les enfants en conflit et leurs camarades cherchent une solution. Chaque proposition est notée au tableau. Les deux enfants concernés s'accordent sur une solution commune. Elle est alors notée dans le cahier du conseil. A noter qu'un mot de mécontentement non daté et non signé ne pourra être lu.

Viennent alors les sujets organisationnels de la vie de la classe. L'enfant qui a mis un point à l'ordre du jour s'exprime, les autres donnent leur opinion sur le sujet abordé. Et comme précédemment, en coopération, on recherche des propositions, on les analyse et on retient celle qui aboutit à un consensus.

Avant de terminer le conseil, il est intéressant de faire un court bilan de la semaine écoulée pour voir ce qui va bien et ce qu'il y aurait à améliorer. Enfin l'enseignant peut clore le conseil en remerciant les enfants pour leur participation et leurs idées.

Le rôle de l'enseignant

Il anime le conseil et assure plusieurs fonctions. Tout d'abord, celle de clarification du contenu : c'est lui qui reformule, explicite, résume, définit. Puis, celle de contrôle de la procédure : c'est lui qui aide tous les enfants à parler, qui fait respecter l'écoute des autres, qui fait du renforcement positif. Si c'est lui qui donne la parole, il pourra laisser peu à peu cette tâche à un enfant de la classe. Enfin, celle de facilitation du climat, par son humour, son écoute active, son aide à trouver des solutions, ses encouragements, sa reconnaissance des difficultés et sa volonté d'instaurer la coopération.

Enfin, le conseil de coopération est un outil pédagogique intéressant pour expérimenter le report de la satisfaction d'un besoin non essentiel, apprentissage difficile mais primordial dans une société où la satisfaction immédiate des besoins domine. Si l'enfant est écouté, entendu et compris dans la difficulté qu'il vit sur le moment, l'enseignant l'amène à prendre conscience qu'en attendant le conseil pour aborder le problème, il sera plus calme et plus en mesure de l'exposer et d'écouter le point de vue des autres. Par cette position de l'adulte, nous l'aidons à vivre positivement l'expérience d'une frustration.

Aujourd'hui dans chaque classe de cycle 3, le conseil coopératif de vie de classe est un moment de la semaine très attendu par les enfants. Ils savent qu'ils vont pouvoir s'exprimer dans un climat d'écoute, de respect, de confiance et de coopération.

Autres ressources :

[LE CONSEIL DE CLASSE COOPERATIF.doc](#)

[conseil cooperatif.pdf](#)

EDUSCOL :

[ress_emc_conseil_eleves.pdf](#)

[ress_emc_debat.pdf](#)

[Ress_emc_debat-plus-loin.pdf](#)

[ress_emc_dilemmes_ethique_464013.pdf](#)

Axe 3 Action 2 fiche 2 : le conseil des délégués

Le conseil de délégués à l'école élémentaire

1- Objectifs :

- Éduquer à la citoyenneté,
- Apprendre à s'organiser pour mieux vivre en société
- Faire participer les enfants à l'amélioration de la vie de l'école
- Proposer des projets et participer à leur mise en œuvre

2- Règles de fonctionnement du conseil de délégué

a. Participants

- Deux délégués-élèves par classe, une fille et un garçon.
- Le directeur ou la directrice (qui assure souvent l'animation, la présidence du Conseil)
- Un maître ou une maîtresse
- Éventuellement, d'autres personnes invitées selon les sujets abordés

b. Le rôle des délégués et les règles de fonctionnement d'un Conseil

- Avant chaque réunion les délégués consultent leurs camarades de classe et leur demandent leur avis sur les sujets qui seront traités ou sur les sujets qu'ils aimeraient proposer au conseil.
- Pendant la réunion, les participants sont disposés en cercle. L'animateur ouvre la séance en rappelant quelques règles du cercle de parole qu'il veillera à faire respecter.
Chacun se présente (c'est le tour de table)
Un ou plusieurs secrétaires sont choisis pour faire le compte rendu.
Le programme de la réunion est rappelé (c'est l'ordre du jour).
Les participants demandent la parole au président de séance
Les décisions sont prises à la majorité, cependant le directeur ou la directrice (ou un enseignant qui le remplace) a le droit de s'opposer à la décision en justifiant son refus (c'est le droit de veto).
- Après la réunion, les délégués doivent faire un compte rendu oral à leurs camarades en expliquant les décisions qui ont été prises et les propositions qui ont été rejetées. Les secrétaires rédigent un compte rendu écrit qui est affiché dans les classes et conservé dans un classeur.

GESTION DES DECHETS A L'ECOLE

Type de déchets	Détails	Où les mettre ?	Autres solutions
Compostable	Epluchures de fruits et légumes Trognons de pommes Peaux de bananes ...	Dans le seau de la classe pour aller ensuite dans le lombricomposteur ou le composteur	
Déchets verts	Feuilles et Branchages ou herbe tondue	Dans le composteur	
Papier cartons	Photocopies, feuilles de brouillons, restes de découpage (non froissés) Cartons propres (sans scotch)	Dans le carton de la classe puis dans l'une des deux bennes vertes. Papmad viendra collecter le papier pour le recycler	
Bouteilles plastiques	Bouteilles d'eau, de sodas, jus de fruits...	Dans la benne jaune. Les bouteilles seront recyclées sur le marché local.	
Déchets plastiques	Emballages de biscuits, paquets de chips...	Poubelle ordinaire. Ces déchets ne sont pas recyclables.	Eviter de produire ces déchets qui nuisent beaucoup à l'environnement. Utiliser des boîtes à goûter. Privilégier les fruits ou tartines.
Piles	Tous formats de piles	Dans le carton de la salle des maîtres. Elles seront ramenées en France pour y être traitées.	Déchets très toxiques pour l'environnement. Privilégier l'utilisation de piles rechargeables
Papiers souillés	Mouchoirs en papier Papiers gras	Dans le seau de la classe pour aller ensuite dans le lombricomposteur ou le composteur	

Où jeter mes déchets ?

